

Direction des renseignements, de l'accès à l'information
et des plaintes sur la qualité des services

Québec, le 15 avril 2019

Objet : Demande d'accès n° 2019-03-059 – Lettre réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès du 26 mars dernier, concernant les projets financés par le au Fonds vert dans le cadre des programmes *Partenariats internationaux du Québec* et *Renforcement des capacités et aux transferts technologiques auprès des pays*.

Nous vous informons que les renseignements permettant de répondre à votre demande sont disponibles aux adresses Internet suivantes :

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/cgfv/documents/fiches-suivi/index.htm#mddelcc>

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Marie-Claude Laflamme, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel marie-claude.laflamme@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (1)